



COMMUNIQUE DE PRESSE

Arrêt du transport en commun dans trois communes du Nord : [Reportage de RCI du 7 septembre 2019] Demande de rectification de l'information

Alfred MARIE-JEANNE, Président de MARTINIQUE TRANSPORT, dénonce les informations diffusées par la radio RCI, samedi 7 septembre 2019, concernant l'arrêt du transport en commun dans les communes du Morne-Rouge, du Prêcheur et de Saint-Pierre, au motif que « MARTINIQUE TRANSPORT aurait demandé au transporteur « Nallamoutou Transport » d'arrêter son service car une organisation serait mise en place ».

Cette information a été diffusée par la radio RCI, sans vérification préalable auprès de MARTINIQUE TRANSPORT.

Pour que la population soit clairement informée, le Président de MARTINIQUE TRANSPORT porte à sa connaissance les éléments suivants :

Monsieur Marie-José NALLAMOUTOU-SANCHO n'a aucun lien contractuel avec MARTINIQUE TRANSPORT.

Monsieur Marie-José NALLAMOUTOU-SANCHO a souhaité arrêter son activité et a initié un dossier d'aide à la cessation d'activités.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT a adopté en sa séance du 26 juillet 2019 la réorganisation des transports publics pour le secteur Nord et a validé les conventions d'obligations et de compensations de service public pour la partie Nord Caraïbe.

Les usagers seront tenus informés, dans les meilleurs délais, de la date de démarrage de ce nouveau service.

Fort-de-France, le 9 septembre 2019

Le Président du Conseil d'Administration
de Martinique Transport

Alfred MARIE-JEANNE

